

Innovation sociale avec des jeunes en difficulté

Traiter de l'innovation, c'est tenter de définir une notion controversée, complexe et floue dont l'approche est liée au contexte de son analyse (Alter, 2001). Il reste qu'elle est la production de quelque chose de nouveau qui introduit un changement dans un domaine et qui émerge de l'existant dans un rapport inévitablement conflictuel avec ce qui est déjà établi (Cros, 1993), se situant en rupture avec les pratiques sociales existantes. Terme mobilisateur, l'innovation est liée au progrès et son image est porteuse d'imaginaire dans une société en mouvement. L'innovation sociale prend sa place dans toute action qui cherche à aider un individu ou un groupe d'individus à améliorer sa vie quotidienne et à rechercher ses propres capacités à maîtriser sa vie et à lui donner sens (Chambon J.L., David A. et Devevey J.M., 1982). Et pour cela, elle a la puissance d'investir l'inconnu dans un désir de changement et d'émancipation, de lutte contre l'injustice et de réponse à un besoin non satisfait par les institutions. La question est de comprendre le rapport de l'innovation avec l'institution sociale et son processus dans des expériences avec des jeunes en difficulté.

La « jeunesse en difficulté » est une construction sociale qui s'est développée avec les problèmes rencontrés par les institutions à propos de jeunes qui avaient des difficultés de socialisation et d'insertion (Schwartz, 1981) et qui a été catégorisée progressivement comme délinquante ou inadaptée puis en difficulté d'insertion et aujourd'hui menacée d'exclusion ou « en errance », les institutions sociales participant à cette stigmatisation (Dubet 1987, Mauger 1994, Bouamama 1997, Bondu 1998, Bordet 1998). Elle habite principalement les quartiers dits « sensibles » (Dubet et Lapeyronnie, 1992) et se manifeste entre autre dans les « violences urbaines », marquant ainsi une rupture dans la relation avec le monde « adulte » et une impossibilité de construire et de mettre en sens sa vie face aux dominations subies.

L'analyse de l'innovation sociale en direction de jeunes en difficulté peut être, en quelque sorte, une façon de montrer les rapports d'une société avec « sa jeunesse ». Elle montre les difficultés d'une jeunesse à construire une identité sociale dans une société qui n'a plus de principe d'unité, donc de sens à travers le modèle qu'était la société industrielle fondée sur des rapports sociaux conflictuels. Nouvelle génération née de la crise, « *orpheline des trente glorieuses* » (Esprit 1996), cette jeunesse ne serait pas que « maux » mais porterait en elle de nouvelles dynamiques sociales, de nouveaux modes de vie ensemble et pas seulement le désordre. En changeant de regard, la jeunesse devient source d'initiatives et de capacités dans un nouveau contexte sociétal marqué non par la stabilité mais par l'incertitude. Elle fait l'expérience des nouveaux modes de socialisation plurielle constitutifs de l'individu contemporain appelé à s'adapter sans cesse à un monde en mutation, marquant ainsi « *l'inachèvement de l'homme* » (Lapassade, 1978). Parce que les jeunes rendent visible le manque de projet et de sens d'une société où les institutions sont en crise, il faut retrouver dans la jeunesse la vitalité et les compétences qu'elle peut apporter dans l'action collective et dans la construction des nouvelles régulations sociales d'un monde plus « éclaté », « fragmenté » et « distancié ».

Les expériences sociales qui ont servi d'observation à cette recherche¹ sont représentatives de situations d'action collective avec des jeunes qui font l'expérience d'une représentation positive d'eux-mêmes à travers l'acquisition de compétences pouvant les amener à développer leur propre capacité d'initiative en vue de leur émancipation. Dans ces « espaces intermédiaires de socialisation », on a pu constater que la compréhension du processus logique qui lie l'élaboration d'une règle et son application joue un rôle dans la participation de jeunes « en rupture » à une action socio-éducative ou à une activité d'insertion par l'économique. De même en ce qui concerne l'implication d'adultes qui acceptent la situation d'incertitude et de prise de risque parce qu'ils trouvent sens à l'action. Mais l'institution dans ce processus d'invention doit avoir la capacité de se ré-interroger dans son organisation, ses règles et ses pratiques sociales pour accueillir ces expériences et les reconnaître afin que celles-ci ne restent à la marge, externalisant ainsi le « traitement de la relation sociale » avec ces jeunes en difficulté.

L'analyse de ces expériences montre qu'il y a similitude entre le positionnement social de l'innovateur et celui du jeune face à l'institution sociale, que pratiques juvéniles et pratiques innovantes doivent se confronter, trouver leurs marges de liberté, négocier avec l'environnement institutionnel. Il est nécessaire de rompre avec les conceptions normatives de l'institué pour tenter de comprendre les valeurs et les normes qui légitiment les pratiques juvéniles même si celles-ci se constituent bien en interaction avec l'ordre social légitimé et dominant qui est la référence et qui entraîne des sanctions quant à des pratiques considérées comme « déviantes » (Becker, 1985).

L'analyse du processus d'innovation dans les expériences étudiées montre que la déviance y est ordinaire et que les innovateurs sont considérés comme déviants car ils transgressent les règles établies et ne reconnaissent pas la justice sociale telle que les institutions l'appliquent. Ils s'ingénient à prendre des initiatives et à inventer à leurs frontières d'autres situations d'actions et d'autres manières de faire qui seront d'abord plus ou moins sanctionnées puis reconnues. Elles participeront ensuite au renouvellement du système social normatif. Le but recherché est bien la diffusion de l'innovation. Car c'est bien pour atteindre des objectifs valorisés par la société, en l'occurrence l'émancipation des jeunes et leur intégration sociale, que des innovateurs utilisent des moyens illicites n'ayant pas eux-mêmes de pouvoir légitime.

Les innovateurs se situent dans un « entre-deux », entre les jeunes et l'institution sociale, ils sont en quelque sorte des « intermédiaires » et les « traducteurs » de l'expérience des jeunes. Comment les travailleurs sociaux et l'institution vont ou non utiliser ces expériences, leur donner sens et usage participant ainsi au changement des représentations de la jeunesse ? On a pu constater dans l'accompagnement de projets éducatifs de jeunes, qu'il était bénéfique que les travailleurs sociaux « se déplacent » sur le terrain de ces expériences pour percevoir l'utilité et l'intérêt de ces pratiques différentes du travail social classique et qu'ils favorisent de manière générale le partenariat avec d'autres intervenants sociaux, culturels, économiques.

¹ La démarche méthodologique a été de faire une analyse réflexive sur des expériences d'insertion mises en place dans les années 1980-90 avec des jeunes « en difficulté » où le chercheur était impliqué – des activités nautiques et un projet d'activité hôtelière - puis d'opérer un travail théorique sur la question de l'innovation dans le travail social pour revenir enquêter sur le terrain « en immersion » de 1997 à 1999 dans deux quartiers de Lille affectés par des problèmes liés aux difficultés d'insertion des jeunes pour observer les pratiques sociales à l'œuvre avec eux. Nous avons d'abord effectué trois mois d'observation participante dans une association multimédia hébergée par une maison de quartier qui favorise l'expression et la communication des jeunes.

Ici l'ensemble des intervenants doivent avoir des logiques complémentaires, en synergie et en cohérence dans un processus de construction d'une action collective dans l'intérêt du jeune et que ce réseau ainsi créé reste mobilisé.

C'est pour le groupe d'innovation la gestion d'une tension quotidienne dans un environnement où les logiques d'action de l'innovation et de l'organisation sont différentes, souvent contradictoires, l'une se nourrissant de l'incertitude et l'autre rationalisant les tâches. Mais c'est surtout une prise de risques dans une « entreprise » qui va contre l'ordre établi et une situation d'essais - erreurs faite d'ajustements, d'adaptations à la limite de la légalité avec la nécessité d'« inventer avec les règles » un nouvel ordre. De leur côté, l'institution et ses agents sociaux doivent trouver un sens dans ces pratiques sociales nouvelles pour qu'ils les adoptent. Il y a donc confrontation entre des logiques antagonistes d'où une recherche d'alliances, un processus d'enrôlement où il y aura appropriation ou rupture, l'innovateur devant se soumettre aux règles de l'organisation s'il veut développer son invention et avoir des alliés sans perdre pour autant le sens de son projet. Il y a donc négociation, communication, stratégie dans un système social qui va résister au changement.

Cela demande de manière générale une attitude interrogative et un apprentissage de la différence culturelle pour la prise en compte des points de vue de chacun en vue d'une coopération sur un projet éducatif commun. C'est, selon M. Crozier et E. Friedberg (1992), l'apprentissage de nouvelles formes d'action collective lié à l'invention de modèles relationnels et de nouveaux comportements face aux problèmes posés. Pour ces auteurs, la société est vue comme un processus de changement continue par « apprentissage collectif » et capacité d'innover qui deviendrait selon N. Alter (2001) une action quotidienne dans une société sans cesse en mouvement. Pour M. Callon (1989), les conditions pour que l'innovation se développe ne seront réunies que quand les logiques ou les rationalités différentes seront traduites dans le langage des uns et des autres ce qui ne se passe pas sans controverses pour analyser ce qui sépare les points de vue des différents partenaires. C'est la mise en réseau de ces acteurs qui feront innovation mais c'est surtout le maintien et l'entretien de ce réseau qui apportera la permanence nécessaire à une action éducative qui demande du temps.

C'est dans cette tension entre des logiques diverses, des intérêts différenciés mais aussi de ressources plurielles que la genèse d'un projet éducatif prend sa source dans un débat structurant à propos de la jeunesse. Il importe pour l'institution sociale d'accepter en son sein des groupes d'innovation, composés d'acteurs sociaux issus de divers horizons qui apportent des compétences multiples permettant la confrontation des idées afin d'élaborer des projets. Ceux-ci comportent à la fois l'expérimentation et la recherche en vue de la construction d'une action collective, dans un souci de formation, en développant des compétences collectives. En outre, c'est l'apprentissage, par les acteurs du travail social, d'attitudes et de comportements visant à résister à un certain type d'action organisatrice et taylorienne leur permettant de développer une recherche de sens et de cohérence dans leur approche éducative.

Aujourd'hui la jeunesse fait parler d'elle et se manifeste régulièrement. Ses comportements s'institutionnalisent que ce soit dans les processus d'exclusion, de marginalisation, de délinquance, de violence envers les autres et envers eux-mêmes (violences urbaines, toxicomanie, « tournantes »),... mais aussi dans les manifestations qui « passent par la rue », et les mouvements qui émergent régulièrement, dans les organisations qui se créent contre le racisme, l'exclusion, l'échec scolaire et dans les créations culturelles et artistiques dont le mouvement hip hop, mouvement hétérogène représentatif d'un environnement social complexe et incertain, revendique la défense des valeurs d'une « jeunesse des banlieues » laissée pour compte du progrès. Des jeunes prennent l'initiative de créer eux-mêmes des activités sportives et péri-scolaires en direction des plus jeunes, d'autres « emplois-jeunes » dans les institutions éducatives, sociales, culturelles, communales, dans les transports et dans le cadre de l'habitat collectif (Vasconcellos, 2003) ... servent de médiateurs entre la population de ces quartiers et les institutions mais aussi entre les habitants eux-mêmes. Ils inventent d'autres manières de faire et, par leur présence, ré-interrogent les métiers traditionnels (Tourrilhes, in Vasconcellos, 2003).

Régulièrement le travail social a été remis en question, bousculé par le développement d'autres types d'interventions sociales et renvoyé à l'assistance individuelle (Ion, 1998). Néanmoins, c'est dans la confrontation avec d'autres pratiques que le travail social retrouvera son efficacité dans la construction d'un projet éducatif en direction des jeunes, permettant aux différents partenaires socio-éducatifs d'y trouver sens et usage et qu'à leur tour les jeunes s'identifieront à ces projets. Alors le travail social se démarquera de certaines failles que sont la stigmatisation (Verdès-Leroux, 1978), la psychologisation (Castel et Le Cerf, 1980), la parcellisation des interventions ou la vision d'un projet mythique d'une normalisation (Donzelot, 1977). Ceci permettra au travail social de retrouver sa capacité d'innovation en s'appropriant d'autres manières de faire, d'autres expériences et en interrogeant constamment ses relations avec d'autres acteurs sociaux. Dans un renouvellement permanent, le travail social saura traiter de cette tension entre les deux logiques - assistance et émancipation - qui accompagne son action (Autès, 1999). Ici le désordre social et l'incertitude s'introduisent dans les pratiques du travail social favorisant, nous semble-t-il, l'innovation. C'est en réalité l'apprentissage de pratiques sociales nouvelles ouvrant à l'invention d'« espaces intermédiaires de socialisation », en rupture avec les modes d'action établis qui permettent aux jeunes de se confronter aux règles de l'action collective, de développer leurs capacités et leurs compétences à travers des expériences sociales multiples dans le champ socio-culturel, participant ainsi à leur socialisation et à leur construction identitaire. Ainsi cette jeunesse ne sera plus considérée comme « un problème » en lui reconnaissant la difficulté de se socialiser dans un monde plus « éclaté » (Dubet et Martuccelli, 1998) mais comme une jeunesse « en danger », qu'au lieu de la sanctionner, il faut l'accompagner vers son émancipation.